

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13/02/2012

L'UFE salue le Rapport «Energies 2050»

L'UFE tient à saluer le travail de fond de la commission Percebois/Mandil « Energies 2050 » qui permet d'éclairer le débat politique sur l'évolution du mix énergétique à l'horizon 2030/2050. La commission a pu procéder à la comparaison de nombreux scénarios énergétiques, avec une gamme de critères à la fois complets et pertinents.

L'UFE rappelle que, dans le mix énergétique de la France, l'électricité ne représente qu'environ 20% du total, et qu'elle a permis à la France une performance CO₂ exceptionnelle (deux fois moins de CO₂ émis par unité de PIB que l'Allemagne). Et pourtant, l'électricité est, au travers de la question nucléaire, au centre des débats politiques. Peut-être trop ; en effet, il ne faut pas oublier que, du fait de l'évolution des prix internationaux, la facture des achats énergétiques s'élève à 62 Md€ en 2011, et explique les trois quarts de la dégradation de la balance des paiements de la France depuis un an!

Les [scénarios de l'UFE](#) ont contribué à alimenter les travaux de la commission. Passés au crible des experts qui assistaient la commission, leur solidité a pu être confirmée, et ils ont servi de base au travail de modélisation macroéconomique effectué par le Centre d'Analyse Stratégique.

Désormais, l'UFE va approfondir et actualiser ses scénarios publiés en novembre dernier, et préparer des recommandations quant à la mise en œuvre des choix qui seront faits par les équipes élues lors des Présidentielles et des Législatives de mai et juin 2012.

Trois grands axes sont en cours d'études : tout d'abord, comment organiser la mutation du système électrique face aux profondes évolutions qu'il connaîtra dans tous les cas de figure ; ensuite, comment reconstruire une politique de Maîtrise de l'Energie et de Maîtrise de la Puissance efficiente ? Enfin, comment assurer le financement des mutations ? Parallèlement, deux questions essentielles feront l'objet de propositions spécifiques, alors même que, dans tous les cas de figure, les prix de l'électricité seront orientés à la hausse : un traitement efficace, à la fois sur le plan préventif et sur le plan curatif, de la précarité énergétique ; un traitement efficace, et de long terme, du problème de la compétitivité des industries électro-intensives.

Pour l'UFE, il est essentiel que la cohérence dans le pilotage des mutations à intervenir soit assurée. Cohérence des politiques publiques aussi bien que cohérence de leur mise en œuvre, de leur déploiement dans le temps et dans l'espace.

*Etude Novembre 2011 : [« Electricité 2030 : quels choix pour la France ? »](#)

Contact presse :

Anne CHENU

06.09.22.77.01

01.58.56.20.84

anne.chenu@ufe-electricite.fr